



LES OUTILS “COMMUNICATION” du DT

LE SITE INTERNET de D.T.

*rattaché au site national*  
**LES RÈGLES À RESPECTER**

**CAHIER IV**

## Sommaire

Introduction - Le SITE INTERNET de délégation

### 1 LES PRÉALABLES

- I. 1 les pré-requis
- I. 2 les éléments essentiels
- I. 3 les éléments techniques

### 2 POINTS IMPORTANTS

- 2 . 1 La création et la liberté de créer
- 2 . 2 éviter les bannières publicitaires
- 2 . 3 utiliser une navigation simple et claire
- 2 . 4 montrer clairement au visiteur où il se trouve
- 2 . 5 éviter les sons

### 3 LES BONNES QUESTIONS

- 3 . 1 nos cibles
- 3 . 2 nos messages

### 4 PRÉAMBULE

- 4 . 1 les ressources

### 5 QUELQUES RÈGLES

- 5 . 1 vitrine de l'association
- 5 . 2 contraintes et liberté

### 6 QUELQUES RÈGLES

- 6 . 1 informations à transmettre à Paris
- 6 . 2 budget
- 6 . 3 maintenance
- 6 . 4 outils



## INTRODUCTION

L'identité visuelle d'une entreprise, d'une institution, d'une association, grâce à son style graphique, exprime les valeurs, les ambitions et les activités de l'entité concernée. Cette identité doit être immédiatement compréhensible et facilement mémorisable. Son application répond à des exigences de clarté et de cohérence qui sont consignées dans la CHARTE GRAPHIQUE. L'avantage c'est que vous êtes en lien direct avec le site national.

### La communication externe

Elle permet de communiquer d'une seule façon quelle que soit la qualité des intervenants. Un ensemble de règles et de contraintes graphiques permet de donner une cohérence à tous les documents et les actions de communication externe, initiés par toutes les entités de l'association.

AGIRabcd peut ainsi être vue et reconnue d'emblée sous une image harmonisée et percutante.

### Le SITE INTERNET

Un site national existe, avec une présentation générale de l'activité en France et dans le monde. Cette carte de visite n'est, bien sûr, pas suffisante pour illustrer les actions locales, spécialement adaptées aux besoins des bénéficiaires et des demandeurs. Une délégation peut ainsi avoir le souhait d'appuyer sa communication externe par un site de délégation, décrivant ses propres activités de terrain.

**ATTENTION un site internet n'est pas un «GADGET»Il implique beaucoup de contraintes de maintenance et une obligation de pérennité.**

*Evitons d'avoir des sites orphelins, obsolètes, parasites, et oubliés sur la toile du net.....  
Cela nuit à l'image*



# 1 LES PRÉALABLES

**ATTENTION**

**La délégation profite  
seulement de la licence  
d'utilisation du sigle  
AGIRabcd**

## I - 1 Les pré-requis

- Avons-nous la compétence et le (les) personne(s) pour ce projet ? *(La bonne volonté n'est pas suffisante).*
- L'interface mise à votre disposition n'est pas trop compliquée et peut être utilisée par un internaute averti.
- MAIS très important - ALLEZ-vous pouvoir assurer la maintenance dans le temps.

**ATTENTION : La création d'un site peut être l'amusement d'un adhérent.**

*Il faut prendre conscience qu'un site doit être la résultante d'une décision en délégation, avec une définition des objectifs et l'évaluation des possibilités de la maintenance pendant toute la durée de vie de celui-ci. Nous sommes des bénévoles de passage. Le site, lui, restera. Il faut également être certain de la compétence de l'adhérent qui se propose et de sa réelle disponibilité.*

## I - 2 Les éléments essentiels

- L'objectif du site - Informer le public ou les partenaires locaux, faire connaître l'association et les activités de la délégation, recruter de nouveaux adhérents... *(dans le respect de l'éthique de l'association).*
- Les contenus - Ils ne doivent pas faire redondance avec le site national, mais en être un prolongement. Ils doivent contenir des informations sur les activités spécifiques de la délégation et de sa vie locale.
- L'arborescence - L'architecture du site devra être simple et respecter la charte graphique du site national. L'internaute, qui passe de l'un à l'autre, reste dans le même univers.
- On limitera le nombre de page à 10 au maximum (l'idéal sera 5/7).

**ATTENTION : AGIRabcd est la propriété intellectuelle de l'association et non celle de la délégation ou du créateur du site.**

# 1 LES PRÉALABLES

*Le nom de domaine sera communiqué par le siège et sera constitué de **AGIRabcd** et numéro du (des) département ou de la région*

## I - 3 Les éléments techniques

Il est nécessaire de disposer des connaissances de base pour créer le site de DT avec l'interface proposée par Wall-in-web, notre fournisseur et le maintenir à jour.

### OUTILS:

- Un interface vous est proposé qui facilite l'intégration avec le site national et la visibilité sur les tablettes, smartphones etc...
- La police et les couleurs sont obligatoirement ceux de la charte graphique.

**Typographie = ARIAL**  
**en noir gris et bleu**  
 éventuellement pour un  
 descriptif = **Times New Roman**

### LA GESTION DU CONTENU

- **La maintenance**  
 Dès qu'il est opérationnel, le site nécessite des mises à jour et un suivi permanent qui sera réalisé par le responsable de la délégation.
- **L'Hébergement**  
 Est assuré par le siège puisque le site est un satellite du site national. Mais il aura son propre nom de domaine et donc un accès direct pour les internautes et tous vos visiteurs. (*Vous pourrez communiquer le nom de domaine dans vos documents*).
- **Liens nationaux**  
 Dans le site national, un lien avec le site de délégation est établi. Réciproquement un lien entre le site de délégation et le site national. est automatiquement établi.

*Les délégations évoluent en permanence, et en cas de vacance, il est indispensable que le siège puisse intervenir, au moins provisoirement.*



## 2 RÈGLES IMPORTANTES

### 2 - 1 Liberté de créer vos pages

Les pages de la délégation sont libres, mais ne reproduisez pas ce que l'on trouve dans le site national. Votre site de délégation est un prolongement avec les informations spécifiques à votre délégation; - ORGANISATION - ACTIONS - ACTUALITÉS - Evitez les textes trop longs, des explications dans le détail, les longues énumérations. Soyez concis, percutant accrocheur. Si un internaute est intéressé, il vous contactera pour en savoir plus.

### 2 - 2 Ne pas utiliser de bannières publicitaires.

Nous sommes une association à but non lucratif, et donc nous ne pouvons pas être associés à des produits ou à des marques. Il est donc interdit de rajouter des liens commerciaux. Il est également interdit de faire mention à des éléments financiers ou de paiement.

### 2 - 3 Utiliser le navigateur qui vous est proposé

Dès la première page, il faut présenter un menu de navigation très clair. Bannir les menus-flash et les menus déroulant multi-niveaux. Si vos visiteurs ne savent pas comment naviguer, ils quitteront votre site web. Il vous est donc proposé un schéma simple et facile à remplir pour faire votre site. Respecter l'interface qui vous est proposé. Un bandeau standard est fourni automatiquement, que vous pourrez, si vous en avez la compétence, modifier avec une image de délégation à condition que le logo qui fait le lien entre toutes es délégations soit respecté et maintenu dans ce bandeau.



### 2 - 4 Montrer clairement au visiteur qui vous êtes.

Bien réfléchir aux messages que vous avez à faire passer. Eviter le trop d'information qui indispose l'internaute. Eviter la redondance avec le site national dont vous êtes un satellite. Ne donner que les informations utiles, pratiques, et qui donneront envie de vous contacter pour en savoir plus sur vos activités dans la région. Ne pas créer plus de 5/7 pages, au de là, elle ne sont pas regardées. Mettez en pieds de pages les informations complémentaires qui vous semble utiles de joindre à votre site.

### 2 - 5 Éviter les informations qui nécessite des mises à jour

Pensez que vous n'avez pas toujours la disponibilité ni le temps de faire les mises à jour. Un site qui donne des informations éronnées laisse une très mauvaise image.

## 3 LES BONNES QUESTIONS

### 3 - 1 Quels sont mes publics-cibles?

les partenaires administratifs  
 les associés  
 les adhérents et futurs adhérents  
 les éventuels bénéficiaires\*

### 3 - 2 Quel message (s) je souhaite faire passer

En principe, vous avez peu de messages ...

- votre localisation ( elle est d'office placée dans la 1er page par la mise à jour su siège),
- les informations pratiques sur votre fonctionnement (heures de permanence ...),
- la description des activités spécifiques à votre délégation,
- le recrutement de nouveaux adhérents...,
- Les missions à l'étranger.

**ATTENTION** - trop de messages tuent l'information.....

- éviter les informations internes à la délégation (ex: compte rendu de réunion, agenda...),
- éviter de redonner les informations du site national - (Un lien permanent permet de revenir sur le site national),
- éviter les informations «à chaud» qui nécessitent des mises à jour.

## 4 PRÉAMBULE à la réalisation

### 4 - 1 Ressources à regrouper avant la réalisation

Eventuellement le ou les anciennes versions de site déjà utilisées.

Faire votre demande auprès du siège, pour obtenir votre nom de domaine et l'accès à l'interface pour créer votre site.

Regrouper tous les documents sous forme numérique (textes, photos, graphiques...)

*\* Les bénéficiaires-cibles sont souvent très peu équipés en informatique et ne maîtrisent pas internet. Donc le site doit être plutôt orienté vers les prescripteurs et les futurs adhérents.*



## 5 QUELQUES RÈGLES

### Rappel de la charte graphique

	PANTONE Blue 072C
	PANTONE 293C
	PANTONE 300C
	PANTONE 369C

### 5 - 1 Aspect et qualité du site

#### le site doit être la vitrine de l'association

- mise en page suivant les modèles qui sont proposés,
- définir chaque rubrique par un titre et faire un résumé du contenu,
- élaborer au préalable la structure de vos menus et donc de la navigation logique, simple et intuitive (*l'internaute ne doit pas se perdre*),
- soigner l'aspect professionnel (*n'utiliser que 2 polices au maximum*),
- éviter les textes trop longs et explicatifs, rester simple.

**l'accès aux informations doit être rapide...**

### 5 - 2 Présentation, contraintes et liberté

#### La présentation doit être claire, concise, simple.

- Pas d'animation ou d'effets spéciaux qui sont à proscrire (*non réalisable dans l'interface proposée*).
- Suivre la charte graphique de l'association.
- Être en harmonie avec le site national et être complémentaire (éviter la redondance des informations).
- Avoir l'approbation de votre délégué départemental et du service « COM ».
- Libre choix de la mise en page suivant les modèles proposés.
- Liberté de vous exprimer à partir du moment où vous respectez les statuts et la charte de l'association.
- Liberté des photos à partir du moment où vous avez les droits à l'image.

**Le LIEN avec le site national doit rester très visible. Il est obligatoire. Votre lien sera reporté sur le site national. Vous pourrez rajouter les liens aux sites sociaux.**



## 6 QUELQUES SPÉCIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6 - 1 Obligation à la création du site

- TRANSMETTRE à Paris, au secrétariat et au service informatique :
- les coordonnées du responsable de la création et de la maintenance du site de DT.
- Respecter la charte graphique, surtout sur la 1er page, ou est reporté la mise à jour automatique de vos coordonnées.

### 6 - 2 Budget

- À intégrer dans votre budget de délégation, la redevance annuel pour votre participation au frais de maintenance du site et votre nom de domaine (*quote part des frais*).

### 6 - 3 Maintenance

- Mise à jour régulière des pages (c'est un impératif surtout pour des informations telles que l'organisation, les actualités, les événements...
- En cas de vacance du responsable, possibilité pour Paris d'assurer un intérim.

### 6 - 4 Outils

Il faut :

- un logiciel pour la retouche photo - (nécessaire entre autre pour re-cadrer),
- une bonne connexion internet.